



## Stage technique



### Objectif



Acquérir les compétences et les gestes nécessaires à l'implantation, ainsi qu'à la réalisation, d'un escalier sur voute sarrasine à la parisienne.

### programme



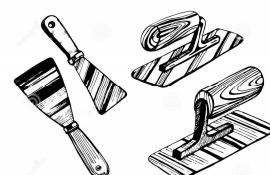
#### Théorie:

- ⇒ Présentation de l'escalier sur voûte sarrasine et son histoire,
- ⇒ Présentation des différents types d'escaliers sur voûte sarrasine,
- ⇒ Terminologie et vocabulaire de l'escalier,
- ⇒ Le relevé des dimensions,
- ⇒ Méthode de calcul et traçage de l'escalier,
- ⇒ Balancement par méthode de la herse et développement de la ligne de jour.



#### Pratique :

- ⇒ Réalisation des cloisons d'appui,
- ⇒ L'implantation et tracé de l'escalier sur place,
- ⇒ Réalisation de la marche coquille et son ancrage au sol,
- ⇒ Scellement des contres marches et marches suivantes,
- ⇒ Réalisation des deux couches de briques plâtrière de la voûte,
- ⇒ Traitement des arrêtes droite et courbes,
- ⇒ Le plâtrage de la voûte.



**Dates:**  
**du 8 au 12 février 2021**

**Tarif: 1305,50€ net**

Prise en charge 875 euros par FAFCEA  
 pour un gérant non salarié et 1050 euros  
 pour un salarié.

Soit un Reste à charge : pour un gérant non salarié: 430,50€ et pour un salarié: 255,50€.

#### A votre écoute:

Audrey Signorelli - **Conseillère Formation**  
 Contact : [formation@capeb10.fr](mailto:formation@capeb10.fr) - 03 25 76 27 80





**Entreprise :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**N° de Siret :** ..... **NAFA :** .....

**Port :** ..... **Email:** .....

## PARTICIPANTS

*Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné d'un chèque du reste à charge à l'ordre de AFOLOR. (Reste à charge : pour un gérant non salarié: 430,50€ et pour un salarié: 255,50€).*

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Statut :</b> Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	<b>Dépend de :</b> FAF-CEA, CONSTRUCTYS-11 / +11, Autre

**NON SALARIÉ(es) :** Nouvelles règles de prise en charge pour la formation des GERANTS et CONJOINT(es)  
**Collaborateurs(trices) NON salariés:** Limitation à 2 formations par an.(50h maxi de formation pour l'année 2020 à 25€/heure) . Fournir une attestation URSSAF lors de l'inscription d'un CHEF d'ENTREPRISE.

*Je certifie ne pas avoir suivi d'heures de formation depuis le début de l'année (50 heures max).*

*Je joins une attestation URSSAF justifiant du paiement de la contribution formation.*

**SALARIÉ(es):** Prise en charge des formations à hauteur de 30€/ heure pour toutes les formations éligibles dans la limite du budget annuel de l'entreprise (consultez Constructys). + indemnisation des salaires.

*J'ai déjà créé mon Compte E-GESTION Constructys:*

**mes codes d'accès sont** .....

*Je n'ai pas encore créé mon Compte E-GESTION Constructys*

**Cachet de l'entreprise et signature**

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_